

Gestion du cabinet : développer votre activité libérale

Prérequis

Professionnels de santé diplômés

Contexte

En juillet 2022, la DRESS estime à 123357 libéraux ou mixtes

L'exercice libéral séduit. Ce statut demande une bonne connaissance des modalités d'installation mais aussi des conditions réglementaires de l'exercice libéral

Que vous soyez sur le point de vous installer ou si vous êtes installé conventionné ou remplaçants, l'exercice libéral de la profession vous confère un véritable statut de chef d'entreprise en pleine évolution. La connaissance de l'ensemble du champ du secteur libéral, les règles, devoirs et droits ne sera plus une nébuleuse pour vous mais des choix et actions avérés et réfléchis

Objectifs

- Appréhender les champs de l'exercice libéral infirmier, son cadre règlementaire, législatif et déontologique.
- Être acteur de son entreprise libérale et développer son activité dans de bonnes conditions.
- Engager sa pratique professionnelle dans une démarche qualité.

Compétences visées

- Être capable de gérer son cabinet dans de bonnes conditions et savoir développer son activité libérale.

Contenus abordés

Textes de référence

- Référentiel d'activité et de compétences du métier d'infirmier de 2009.
- Le décret infirmier 2004-802 du 29/07/2004 Code de la Santé Publique :
- Le code de déontologie avec le décret n°2016-1605 du 25 novembre 2016.
- La prescription infirmière de 2012.
- Les autres prescriptions infirmières.
- La convention Nationale infirmière de 2007 et ses avenants.
- Loi du 4 mars 2002 (loi Kouchner) : relative aux droits des malades et à la qualité du système de soins.
- Loi « Ma santé 2022 »

L'installation libérale

- Les conditions d'accès au conventionnement, les conditions générales d'installation : les démarches obligatoires et complémentaires.

Les différents modes d'exercice : du remplacement à l'installation

Les démarches administratives et formalités professionnelles

Fiscalité : avantages et inconvénients

Le matériel professionnel

Le local professionnel : salle d'attente et salle de soins, entre obligations et recommandations

La réalisation des soins en exercice libéral : les référentiels, les bonnes pratiques de soins, la traçabilité, le secret professionnel, les règles d'hygiène, les précautions standards et les précautions particulières

La démarche qualité

Nos partenaires : assurance maladie, ARS, l'ONI ...

La fin de l'exercice libéral : entre anticipation, obligation et gestion des caisses et de son cabinet

Méthodes mobilisées

Méthodes actives, affirmatives, interrogatives, expérientielles ...

Formation et ateliers ayant pour but d'acquérir/perfectionner ses connaissances/compétences et évaluer les pratiques professionnelles.

Les participants à la formation sont des professionnels de santé : la formation s'appuiera sur leur expérience et sur l'analyse de leur pratique. Les temps d'échange autour des pratiques seront privilégiés pendant les formations.

Modalités d'évaluation

Kéwalé utilise le modèle de Kirkpatrick pour évaluer ses formations.

2 niveaux sont utilisés dans la méthode de formation :

- Évaluation de la satisfaction et de la réaction des apprenants par les évaluations intermédiaires et le questionnaire de satisfaction
- Évaluation des apprentissages réalisés en termes de connaissances et compétences par les pré et post-test, les évaluations intermédiaires